



ELAN
BASKET
SORINIÈRES

8H-18H

Vide grenier

DIMANCHE
13
SEPTEMBRE
2026

PARC DE LA FILÉE - 44840 LES SORINIÈRES

RESTAURATION & BAR

16 € L'EMPLACEMENT (6X5M) AVEC VOITURE

INSCRIPTION AVANT LE 7 SEPTEMBRE

INSCRIPTIONS :

elanbasketsorinieres.fr

elanbasketsorinieres44840@gmail.com

Article 1

Les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation.

Article 2

Pour avoir accès à l'emplacement les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitté leur inscription. Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent se munir des documents suivants:

- Pour les professionnels: une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et une copie de la carte d'identité.
- Pour les particuliers une copie recto verso de la carte d'identité et de la carte grise du véhicule utilisé.
- Une attestation sur l'honneur de n'avoir pas participé à plus de 2 vide grenier par an.

Article 3

L'accès à l'emplacement (6x5m) ne peut se faire que par un seul véhicule, accompagné par une personne de l'organisation. S'il existe un véhicule accompagnant, il devra aller sur le parking prévu à cet effet après avoir déchargé sur l'emplacement.

Article 4

Le déballage a lieu de 6h00 à 8h30 du matin. Toute personne, se présentant après 8h30, se verra refuser l'installation de leur stand même inscription validée.

Article 5

Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.

Article 6

L'organisateur n'est pas responsable des détériorations, des vols, des intempéries éventuelles et de leurs conséquences.

Article 7

Pour le remballage, les véhicules des accompagnants ne pourront accéder à l'aire d'exposition qu'à partir de 18h.

Article 8

Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription, même en cas de non participation ou d'intempéries.

Article 9

Les emplacements sont loués sans table, ni chaise. C'est donc aux exposants de prévoir leur matériel.

Article 10

L'organisation se réserve le droit de faire remballer les stands pourvus essentiellement de produits neufs ou de provenance suspecte. Les stands nourriture ou animation sont refusés.

Nom :(en majuscules)

Prénom :

Adresse :

.....

Tél Mail.....

Le dossier doit comporter **obligatoirement** :

- Pour les particuliers : une **photocopie recto verso** de la carte d'identité non périmée du vendeur. (présent sur place).
- Pour les professionnels : une photocopie de l'inscription au registre du commerce (délivré le..... à)
- **Pour tous** : Immatriculation véhicule (obligatoire) : (avec copie de la carte grise)

Je désire réserveremplacement (s) (6x5m) , pour le vide grenier du 13 septembre 2026, je joins un chèque de € (16€ par emplacement) à l'ordre de l'Elan Basket des Sorinières.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions décrites sur le présent règlement, avoir pris toutes les dispositions nécessaires en matière d'assurance pour ce vide grenier et m'engage à renoncer à tout recours à l'encontre des organisateurs et de la ville en cas de dommage ou vol subi.

J'atteste sur l'honneur, de ne pas avoir participé à plus de 2 vide grenier par an.

Lu et approuvé (en manuscrit)

Date :

Signature

Veuillez envoyer un dossier complet à :

Mairie des Sorinières

Elan Basket

49 rue Georges Clemenceau

44840 Les Sorinières

ou elanbasketsorinieres44840@gmail.com